



Modification de mon variable sans mon accord préalable

Par **couetcouet2**, le **23/01/2009** à **12:42**

Bonjour,

j'ai découvert que mon variable a baisser cette annee. la raison invoquée par ma RH : uine partie du variable est passé sur mon fixe. je n'ai rien signé. certes je gagne un peu plus mais je peux prendre cette somme pour une vrai augmentation

est ce que si je pose la demande au prud'homme cete demande est recevable : a savoir récupérer mon variable comme avant et considérer la somme comme une augmentation ? (je n'ai même pas eu une note de service pour m'en informer)

Deplus, à mon retour de maternité, j'ai bien retrouvé ma place mais j'ai été mise a placard : tout le travail interessant que je faisais , je n'ai plus le droit de m'en approché ... est ce que cette mise au placard peu être contrée (sachant que tout le travail annexe que je faisais ne faisait pas parti de mon poste de travail mais de celui de mon responsable et que bien sur rien n'est écrit

Merci de votre aide